Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC

Stratégie de la Confédération en matière de TIC 2012-2015
Annexe B: Plan directeur

Etat de la planification - Janvier 2012

Table de matières

1 Introduction ... 3

2 Principes ... 3

2.1 Planification continue et primauté de la stratégie ... 3
2.2 Mandats et ressources ... 3
2.3 Contrôle de gestion en matière de TIC et évaluation ... 3

3 Jalons ... 4

3.1 Vue d'ensemble en forme de tableau ... 4
3.2 Description des jalons ... 5
3.2.1 Jalon: Concept «Services standard TIC» ... 5
3.2.2 Jalon: Concept «Pilotage et gestion des TIC au niveau fédéral» ... 5
3.2.3 Jalon: Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC» ... 6
3.2.4 Jalon: Prescriptions TIC examinées ... 6
3.2.5 Jalon: Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral ... 7
3.2.6 Jalon: Stratégie partielle de gestion des identités et des accès ... 7
3.2.7 Jalon: Modèles de marché «Prestations transversales existantes» et «Bureautique» 8
3.2.8 Jalon: Organes TIC désignés ... 8
3.2.9 Jalon: Concept «Gestion globale du portefeuille des TIC» ... 9
3.2.10 Jalon: Services de transport de données acquis en externe ... 9
3.2.11 Jalon: Modèles de marché «Infrastructure et services de sécurité» ... 10
3.2.12 Jalon: Concept «Réseau de centres de données fédérés» ... 10
3.2.13 Jalon: Critères et exigences pour le travail mobile ... 11

3.3 Abréviations ... 12

1 Introduction

Le présent document constitue l'annexe B de la «Stratégie de la Confédération en matière de TIC 2012-2015» et a valeur de plan directeur de la mise en œuvre de cette stratégie. Il est géré comme un document indépendant et périodiquement mis à jour.

La planification de la mise en œuvre découle des objectifs et des mesures arrêtés dans la stratégie en matière de TIC. Le présent plan directeur met l'accent sur les années 2012 et 2013, décrit les jalons hautement prioritaires et en confie la réalisation à une organisation chef de file. Il ne traite pas de la planification détaillée ultérieure, qui incombe à l'organisation chef de file responsable du jalon.

Le chapitre 2 ci-dessous présente les principes de planification et de mise en œuvre; le chapitre 3 décrit les différents jalons.

2 Principes

2.1 Planification continue et primauté de la stratégie

La stratégie de la Confédération en matière de TIC définit des grands axes, des objectifs et des mesures. Le présent plan directeur concrétise certaines de ces mesures, sous la forme de jalons. Il se focalise sur les jalons hautement prioritaires et fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

Les projets non mentionnés dans le présent plan directeur doivent aussi être gérés en accord avec les principes et les objectifs de la stratégie de la Confédération en matière de TIC. Les départements et la Chancellerie fédérale mettent cette stratégie en œuvre chacun dans son domaine de planification et coordonnent leur planification avec le présent plan directeur.

2.2 Mandats et ressources

L'attribution d'un jalon à une organisation chef de file a valeur de mandat de planification et de réalisation du jalon en question.

Les moyens requis pour assurer la mise en œuvre du plan directeur ne sont que partiellement mis à disposition de manière centralisée. Il incombe donc à l'organisation chef de file responsable de planifier et allouer les ressources nécessaires.

2.3 Contrôle de gestion en matière de TIC et évaluation

Le contrôle de gestion en matière de TIC consiste à surveiller l'état de la mise en œuvre de la stratégie et à en rendre compte au Conseil fédéral dans le cadre du rapport sur le contrôle de gestion stratégique en matière de TIC. Au besoin, le Conseil fédéral décide de mesures de pilotage.

Le contrôle de gestion est complété par des analyses et des évaluations périodiques des effets déployés par la stratégie en matière de TIC.

3 Jalons

Chaque jalon défini dans le présent plan directeur constitue un objectif à atteindre, dans le délai fixé, par l'organisation chef de file responsable. Aucune directive n'est impartie à l'organisation chef de file sur les ressources à mobiliser ni sur la manière d'atteindre le jalon, car ces deux questions relèvent de sa responsabilité.

3.1 Vue d'ensemble en forme de tableau

Le tableau 1 présente les jalons par ordre chronologique, avec, pour chacun, l'indication de l'organisation chef de file responsable (OCF) et la mesure de la stratégie en matière de TIC à laquelle ils se réfèrent.

Délai	***Description***	***OCF***	***Réf. stratégie***
2012-T1	Concept «Services standard TIC»	UPIC	Axe 06 Mesure 4
2012-T2	Concept «Pilotage et gestion des TIC au niveau fédéral»	UPIC	Axe 01 Mesure 3, 6
2012-T3	Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC»	UPIC	Axe 01 Mesure 4, 6
2012- T3	Prescriptions TIC examinées	UPIC	Axe 01 Mesure 2
2012-T4	Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral	UPIC	Axe 01 Mesure 3, 6
2012-T4	Stratégie partielle de gestion des identités et des accès	UPIC	Axe 02 Mesure 4
2012-T4	Modèles de marché «Prestations transversales existantes» et «Bureautique»	UPIC	Axe 06 Mesure 1, 2.1
2013-T1	Organes TIC désignés	UPIC	Axe 01 Mesure 3
2013-T2	Concept «Gestion globale du portefeuille des TIC»	UPIC	Axe 01 Mesure 5
2013-T2	Services de transport de données acquis en externe	UPIC	Axe 05 Mesure 1
2013-T2	Modèle de marché «Infrastructure et services de sécurité»	UPIC	Axe 06 Mesure 2.2
2013-T2	Concept «Réseau de centres de données fédérés»	CIC (OFIT)	Axe 04 Mesure 4
2013-T3	Critères et exigences pour le travail mobile	UPIC	Axe 03 Mesure 1

Tableau 1: Vue d'ensemble des jalons

3.2 Description des jalons

Le présent chapitre décrit les jalons du plan directeur, à raison d'un jalon par sous-chapitre. L'ordre de succession des sous-chapitres correspond à l'ordre chronologique de présentation des jalons dans le tableau 1 (Vue d'ensemble des jalons, chap. 3.1).

3.2.1 Jalon: Concept «Services standard TIC»

Description	Le concept décrit les services standard de façon compréhensible par un large public. Il en présente en particulier les définitions, les raisons, les délimitations (par rapport aux produits standard et aux prestations transversales), les dépendances, les interfaces et l'utilité escomptée.
OCF	UPIC
Validation	UPIC, après consultation du CI
Livrable	Concept (Documents)
Date de fin	2012-T1
Remarques	Le concept constitue le fondement de tous les travaux et jalons ultérieurs relevant des services standard.

3.2.2 Jalon: Concept «Pilotage et gestion des TIC au niveau fédéral»

Description	Le concept de pilotage et de gestion des TIC présente une vue d'ensemble de l'application au niveau fédéral de l'ordonnance sur l'informatique dans l'administration fédérale (OAIF), adoptée le 11 décembre 2011. Il décrit sommairement les interactions entre les tâches, les processus, les organes et les décisions, notamment en relation avec la gestion financière des TIC et le contrôle de qualité des projets clés en matière de TIC. Il fixe en outre les règles temporaires régissant la transition vers les nouvelles structures et procédures.
OCF	UPIC
Validation	Conseil fédéral
Livrable	Concept (Documents)
Date de fin	2012-T2
Remarques	Le concept fixe les conditions-cadres des jalons suivants: • Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral, • Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC» ; • Organes TIC désignés

3.2.3 Jalon: Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC»

Description	Le concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC» est adopté. Le contrôle de gestion stratégique en matière de TIC donne une vue d'ensemble synthétique et consolidée des TIC dans l'administration fédérale, permettant au Conseil fédéral de décider de mesures de pilotage efficaces, adaptées au niveau concerné. Le concept indique quelles informations de pilotage doivent être fournies au Conseil fédéral à quelle fréquence, qui doit collecter quelles informations et qui doit proposer ou prendre les mesures nécessaires.
OCF	UPIC, en consultation du CI
Validation	Conseil fédéral
Livrable	• Concept (Documents) • Liste des informations à collecter au niveau des départements
Date de fin	2012-T3
Remarques	Coordination indispensable avec les résultats des jalons suivants: • Concept «Pilotage et gestion des TIC au niveau fédéral» • Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral • Concept «Gestion globale du portefeuille des TIC»

3.2.4 Jalon: Prescriptions TIC examinées

Description	Les prescriptions TIC en vigueur sont examinées, puis confirmées ou abrogées. Ce jalon vise notamment à réduire le nombre de prescriptions.
OCF	UPIC
Validation	UPIC, après consultation du CI
Livrable	• Evaluation des prescriptions en vigueur (reprise / révision / abrogation). • Planification de la révision des prescriptions (conduite, ressources, délais, dépendances)
Date de fin	2012-T3
Remarques	Une fois ce jalon atteint, on pourra commencer à mettre en place et à harmoniser les portails de prescriptions de l'administration fédérale.

3.2.5 Jalon: Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral

Description	L'application des processus TIC P01 (pilotage des TIC), P04 (gestion des TIC) et P09 (gestion financière des TIC) au niveau fédéral et leurs interfaces avec les processus au niveau des départements sont documentées et communiquées. Les tâches, les compétences et les responsabilités au niveau fédéral sont arrêtées dans une ordonnance administrative du DFF.
OCF	UPIC, en consultation du CI
Validation	DFF
Livrable	• Documentation des processus • Ordonnance administrative du DFF
Date de fin	2012-T4
Remarques	Coordination indispensable avec les résultats des jalons suivants: • Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC» • Organes TIC mandatés

3.2.6 Jalon: Stratégie partielle de gestion des identités et des accès

Description	La stratégie partielle de gestion des identités et des accès (*identity and access management, IAM*) définit les objectifs, les conditions-cadres, les projets et les mandats relatifs à la gestion des identités et des accès au niveau fédéral. Les cantons doivent participer à l'élaboration de cette stratégie partielle (IAM et cyberadministration).
OCF	UPIC
Validation	UPIC, après consultation du CI
Livrable	Stratégie partielle de gestion des identités et des accès et plan de mise en œuvre
Date de fin	2012-T4
Remarques	La stratégie partielle contient entre autres des prescriptions régissant les services standard TIC «Infrastructure et services de sécurité».

3.2.7 Jalon: Modèles de marché «Prestations transversales existantes» et «Bureautique»

Description	Les modèles de marché des services standard TIC «Prestations transversales existantes» et «Bureautique» sont soumis au Conseil fédéral pour décision. Les modèles de marché règlent en particulier la fourniture des prestations, le financement des investissements, les modalités de facturation et la gestion des besoins.
OCF	UPIC
Validation	Conseil fédéral
Livrable	• Grille descriptive «Modèles de marché» • Pour chaque service standard TIC: description, modèle de marché, utilité et rentabilité • Ressources nécessaires au niveau de l'UPIC et financement des investissements
Date de fin	2012-T4
Remarques	Les modèles de marché contiennent des prescriptions régissant le déploiement ultérieur des services standard TIC concernés.

3.2.8 Jalon: Organes TIC désignés

Description	Les organes TIC existants au niveau fédéral sont examinés, puis reconduits ou supprimés.
OCF	UPIC
Validation	UPIC, après consultation du CI
Livrable	Liste des organes, ainsi que mandat et règlement interne de chaque organe
Date de fin	2013-T1
Remarques	Coordination indispensable avec les résultats des jalons suivants: • Processus et ordonnance administrative sur le pilotage et la gestion des TIC au niveau fédéral

3.2.9 Jalon: Concept «Gestion globale du portefeuille des TIC»

Description	Les objectifs, le concept et les prescriptions (y compris en matière de contrôle de gestion et d'architecture) relevant de la gestion du portefeuille des TIC au niveau fédéral sont adoptés. Un processus permanent d'amélioration de la gestion du portefeuille des TIC est lancé.
OCF	UPIC
Validation	UPIC, en consultation du CI
Livrable	Concept (Document)
Date de fin	2013-T2
Remarques	Coordination indispensable avec les résultats des jalons suivants: • Concept «Contrôle de gestion stratégique en matière de TIC». Le présent jalon n'inclut pas l'adaptation de la gestion du portefeuille des TIC qui en résulte au niveau des départements.

3.2.10 Jalon: Services de transport de données acquis en externe

Description	Conformément à l'ACF du 10 juin 2011, les services de transport de données jusqu'à et y compris la couche 2 sont acquis sur le marché libre.
OCF	UPIC (mandant), direction de projet OFIT
Validation	UPIC
Livrable	Contrats-cadres réglant la fourniture des services de transport de données
Date de fin	2013-T2
Remarques	Les services de transport de données doivent couvrir les besoins croissants qui découleront entre autres de l'intégration de la communication vocale dans les fonctions de la bureautique.

3.2.11 Jalon: Modèles de marché «Infrastructure et services de sécurité»

Description	Le contenu, l'utilité et l'architecture des services standard TIC «Infrastructure et services de sécurité» sont établis. Les modèles de marché sont soumis au Conseil fédéral pour décision. Les modèles de marché règlent en particulier la fourniture des prestations, le financement des investissements, les modalités de facturation et la gestion des besoins.
OCF	UPIC
Validation	Conseil fédéral
Livrable	• Pour chaque service standard TIC: description, modèle de marché, utilité et rentabilité • Ressources nécessaires au niveau de l'UPIC et financement des investissements
Date de fin	2013-T2
Remarques	Les modèles de marché contiennent des prescriptions régissant le déploiement ultérieur des services standard TIC concernés.

3.2.12 Jalon: Concept «Réseau de centres de données fédérés»

Description	Le concept présente l'évolution à long terme des fournisseurs internes de prestations TIC, compte tenu des objectifs stratégiques suivants: • la rentabilité et l'affectation des ressources sont optimisées en fonction des exigences de sécurité et de prévention des catastrophes; • les fournisseurs internes de prestations TIC se concentrent sur des prestations spécifiques à l'administration et sur des offres de prestations complémentaires (conformément au principe 3.6 de la stratégie en matière de TIC); • les centres de données internes hébergent prioritairement des informations et des capacités de calcul d'importance vitale (conformément à l'objectif 4.4.2 de l'axe stratégique S04 de la stratégie en matière de TIC); • l'optimisation intègre les formes d'infonuagique (*cloud computing*) IAAS et PAAS, compte tenu de la stratégie des autorités suisses en matière d'infonuagique.
OCF	CIC, avec présidence de l'OFIT; intégration de l'OFCL
Validation	Conseil fédéral
Livrable	• Concept (Document), • Planification des capacités des centres de données • Propositions de mesures immédiates, concernant en particulier la planification et les développements en cours
Date de fin	2013-T2
Remarques	Coordination indispensable en particulier avec les projets de centres de données en cours et la planification de la prévention des catastrophes (KAVOR).

3.2.13 Jalon: Critères et exigences pour le travail mobile

Description	Les critères applicables au travail mobile et les exigences relatives aux postes de travail mobiles sont fixés. Ce jalon doit répondre à des questions de trois ordres: • Quelles exigences doit remplir le travail mobile du point de vue des processus d'affaires? Il faut tenir compte de la mobilité géographique, de la disponibilité horaire et de la sécurité. • Quels objectifs poursuit l'administration fédérale en tant qu'employeur dans le domaine du travail mobile? Quels critères s'appliquent-ils aux postes de travail mobiles du point de vue de l'employeur? • Quelles catégories de postes de travail (mobiles) sont-elles envisageables et judicieuses sur les plans technique et opérationnel (faisabilité, coûts)?
OCF	UPIC (Mise en œuvre de la stratégie TIC, aperçu de l'utilisation des TIC); Intégration des départements, de la Chancellerie fédérale et de l'OFPER.
Validation	UPIC, en consultation du CI
Livrable	Catégories standard de postes de travail (mobilité, disponibilité et sécurité du point de vue des affaires et sur le plan technique et opérationnel)
Date de fin	2013-T3
Remarques	Les résultats sont intégrés à la gestion des besoins des services standard et ont une incidence sur le contenu des services standard TIC «Infrastructure et services de sécurité» et «Bureautique». Les résultats se fondent sur les critères applicables aux postes de travail mobiles du point de vue de l'administration fédérale en tant qu'employeur, ces critères étant définis dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'OFPER en matière de personnel. La faisabilité d'un concept de mobilité (accent sur le trafic) est examinée dans le cadre du programme RUMBA, en concertation avec l'OFPER. La mise à disposition des postes de travail mobiles standard TIC ne fait pas partie du présent jalon.

3.3 Abréviations

Abréviation	Signification
CF	Conseil fédéral
CI	Conseil informatique de la Confédération
DFF	Département fédéral des finances
IAAS	Infrastructure as a Service (terme d'infonuagique)
KAVOR	Prévention des catastrophes (pour centres de données)
OCF	Organisation chef de file
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFIT	Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication
OFPER	Office fédéral du personnel
PAAS	Platform as a Service (terme d'infonuagique)
RUMBA	Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale
T1, T2…	Premier trimestre, deuxième trimestre etc. d'une année civile
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UPIC	Unité de pilotage informatique de la Confédération